Martigny, lundi 28 avril 1947. 87me année. No 51

LE CONFÉDÉRÉ

PRIX D'ABONNEMENT :
SUISSE : Un an . . . . . Fr. 11.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 17.—
ETRANGER : Un an . . . . . Fr. 19.—
Avec „Bulletin officiel" . . . . . Fr. 25.50
(Expédition une fois par semaine ensemble)
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX II c 58
Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN
PARAISSANT A MARTIGNY, LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

Annonces : Publicitas Sion. tél. 2 12 36
Rédaction : Martigny, téléphone 6 10 31
Annonces : Publicitas Martigny, tél. 6 10 31

ANNONCES le mm.-ligne ou son espace 9 ct. 12 ct. 12 ct.
RÉCLAMES le mm.-ligne 2 colonnes / 81 mm. CANTON 20 ct. SUISSE 30 ct. ETRANGER 30 ct.
AVIS MORTUAIRES (2 colonnes) : 20 ct.
COMPTE DE CHÈQUES POSTAUX II c 485

Régie des Annonces : PUBLICITAS S. A., Sion et Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses

Lettre de Berne

PAS DE TORPILLAGE

(De notre correspondant particulier)

Au cours d'une récente réunion de la presse romande, à Lausanne, convoquée par le Comité fédéral d'action pour la liberté du travail, divers orateurs particulièrement qualifiés ont souligné avec éloquence les énormes dangers que représenterait pour notre pays, l'adoption par la majorité du peuple de l'initiative socialiste sur la réforme économique et les *droits du travail*. M. le conseiller aux Etats Norbert Bosset, vieux champion de la cause fédéraliste, a montré avec pertinence que cette initiative, si elle était acceptée, torpillerait les institutions qui ont fait la prospérité économique de notre pays. M. le conseiller national Picot, vice-président de cette assemblée, a, pour sa part, montré que l'initiative supprime complètement la garantie d'existence et d'autonomie des cantons vis-à vis de la Confédération qui devrait alors étendre son pouvoir sur tous les secteurs de notre vie nationale pour éviter le chaos. Notre régime politique, fondé sur les libertés individuelles garanties par la Charte fédérale, se transformerait en un intolérable régime policier.

La liberté deviendrait un délit. Il n'est pas douteux que la majorité du peuple suisse répudiera une telle formule, car s'il s'est soumis avec discipline à un « dirigisme » mitigé, dans la période critique de la guerre mondiale, il ne se sent nullement d'humeur à supporter, maintenant que la paix est revenue, un interventionisme de l'Etat central qui ne serait rien moins qu'une réédition des régimes totalitaires aujourd'hui vaincus.

L'esprit d'initiative individuelle, le sens de ses responsablités constitutent les facteurs essentiels de toute prospérité économique, dans un pays qui proclame la liberté du commerce et de l'industrie. La période de « haute conjoncture économique » que nous traversons, il n'est pas douteux qu'elle n'aurait pas connu l'ampleur qu'elle connaît aujourd'hui si tout le fonctionnement de notre appareil de production avait été confié aux mains inexpertes et routinières de la bureaucratie fédérale. Le fonctionnaire officiel n'est ni un bon industriel, ni un bon commerçant. N'étant pas aiguillonné par l'intérêt, ce fécond levier de l'activité humaine, il songe beaucoup moins à rechercher le développement et la prospérité de ou des entreprises confiées à sa garde que de brimer ses subordonnés par toutes sortes d'interdictions, d'entraves et de tracasseries administratives. Il a le culte de la paperasserie et des ordonnances. Pour lui, l'autorité et le caporalisme priment l'épanouissement des intérêts qui lui sont confiés. Sous l'égide d'un tel système, verrions-nous nos entreprises prospérer, la production suisse se perfectionner au point révélé par la dernière Foire suisse d'échantillons de Bâle, l'excellence de nos produits et leur bien-facture assurer à nos exportateurs de précieux débouchés sur les grands marchés internationaux ? La prospérité de chacun, facteur de la prospérité générale, obtiendrait-elle ce résultat, prétendument recherché par les auteurs de l'initiative socialiste, que chacun de nous ait dorénavant un avenir « assuré » ? C'est précisément le grand paradoxe de la machine de guerre de l'extrême-gauche qu'elle s'imagine atteindre par son régime totalitaire, le but que notre économie nationale ne peut atteindre qu'à la condition stricte de jouir de cet espace, de cette liberté de mouvement, de cet esprit d'initiative en continuelle gestation que la formule préconisée par les auteurs de l'initiative sur les droits du travail tuerait définitivement. Certes, après avoir accepté patriotiquement les restrictions qui lui ont été imposées durant les hostilités, le peuple suisse est excédé par les interdictions, les réglementations, les obligations et les ordonnances que la bureaucratie fédérale continue à déverser sur lui. Il veut travailler, de toutes ses forces, mais dans une atmosphère de liberté conforme à l'esprit de ses institutions démocratiques. Il est l'ennemi né des contraintes inutiles et des entraves stérilisantes. A ses yeux, l'individu est aussi sacré et digne de respect que la communauté. Il importe, dès lors, que le verdict du 18 mai prochain soit sans équivoque possible. Il doit impliquer la condamnation irrévocable, par le peuple helvétique, de l'étatisme et de la bureaucratie.

P.

Pensée

Jamais je ne dirai d'une chose raisonnable qu'elle est impossible. *Ch. de Rémusat.*

En passant...

La Haute-Savoie et le Valais

Tous ceux qui ont assisté à Martigny à la grande manifestation organisée en faveur du « village de l'Espérance » en Haute-Savoie auront éprouvé ce profond sentiment d'amitié mutuelle et de mutuel respect qui unit la France au Valais et que M. le préfet de Haute-Savoie sut exprimer en quelques mots du cœur.

M. Mériguet, le directeur de l'œuvre, au cours d'un entretien, nous a dit son espoir d'une réalisation prochaine, en dépit des difficutés financières.

Quand les quinze maisons seront sous toit, 450 enfants y trouveront un refuge, et à la faveur d'un séjour plus ou moins prolongé, selon leur état de santé, ils ressentiront enfin le bonheur de la paix.

Certains départements plus éprouvés que d'autres disposeront d'une demeure en permanence.

Le Valais a compris tout de suite, au premier appel, la grandeur de cette initiative, et sa signification profonde.

Il s'agit de former, en France, une génération forte, heureuse, confiante, et c'est un honneur pour nous que de pouvoir y contribuer dans une infime mesure.

Pendant la guerre, un jour nous avons rencontré au bord du lac un vigneron vaudois qui scrutait du regard, l'autre rive, alors que le soir tombait et qu'elle s'effaçait graduellement dans l'ombre...

Entre les Français et nous, il y avait un monde de silence et de nuit, et ce lac qui jadis nous unissait, prenait la signification d'un abîme et nous séparait maintenant.

Le vigneron qui sentait cela, cette impuissance où nous étions à transmettre un message aux Français, à leur témoigner d'un signe ou d'un mot, notre tendresse ou seulement à leur montrer, par un regard confiant, notre pensée intime, le vigneron me dit : « Est-ce qu'ils croient encore qu'on les aime ? »

C'est, dans sa simplicité, une des plus touchantes paroles qu'il nous ait été donné d'entendre.

Nous n'avions jamais désespéré des Français, mais eux désespéraient-ils de nous, de notre attachement, de notre fidélité, dans le secret de leur isolement ?

Nous allions comprendre — eux et nous — au lendemain de la Libération que rien n'avait changé de nos rapports, rien de nos sentiments, et que l'épreuve du silence, au contraire, les avaient fortifiés.

* * *

Le public de Martigny a longuement applaudi, l'autre soir, la compagnie Grenier et Hussenot dans une « Parade pour rire et pour pleurer » et dans « Orion le tueur ».

Sans doute, il s'agit d'une parodie, et pourtant à travers les outrances du genre, les jeunes comédiens atteignent à une profonde vérité comique, et à une fraîcheur poétique étonnante.

Tout dans ce spectacle est à la fois simple et raffiné, et rien jamais ne vient heurter le bon goût.

Nous avouons, une fois de plus notre prédilection pour la « Parade » où l'épisode de l'aveugle admirablement conçu et interprété semble être une raillerie à l'égard du destin de l'homme, et en même temps un apitoiement :

Un divertissement qui traite un sujet éternel, et qui demeure en suspens entre le rire et les larmes.

Ce n'est pas seulement la vanité du mâle et sa sûreté qui sont tournées en dérision, mais notre pauvre vie à tous avec ses espoirs, ses illusions, ses fêtes et ses retombements.

Puis c'est aussi — cerné en traits fulgurants — tout le drame du couple où l'incompréhension apparaît fatale, et vaine la bonne volonté.

Cela dure quelques minutes, et cela vous touche au cœur plus sûrement que tous les discours du monde.

C'est d'un comique étourdissant, libérateur, explosif et dans l'instant même où l'on éclate de rire on ressent le douloureux déchirement de ce rire.

Pour ces seules minutes nous ne nous lasserions pas d'applaudir cette troupe.

Quant à « Orion le tueur » où les gags foisonnent, il nous paraît qu'il gagnerait à être écourté en dépit de son rythme heureux, et de ses brillants rebondissements, car les plus belles fêtes de l'esprit doivent nous laisser sur notre faim.

L'excès de richesse est un peu lassant à la longue.

Néanmoins il y a, dans ces six tableaux, une telle prodigalité de couleurs, de trouvailles, d'inventions comiques, qu'on va de surprise en surprise.

La scène de l'automobile est véritablement désopilante.

* * *

C'est la France, à travers cet esprit, qui nous sourit encore et c'est à elle autant qu'à ses comédiens que s'adressait notre ovation.

On ressentait, en plein déchaînement de la parodie, ce souci du travail bien fait, de la mesure et du goût auquel on reconnaît entre ses meilleurs les hommes de ce pays.

Une mise au point parfaite, une constante variété de jeu, une fraîcheur spontanée, il fallait tout cela, pour faire d'une parodie un spectacle d'art d'une tenue impeccable.

Et c'est en cela que réside le miracle dont nous avions parlé.

A. M.

Congrès des fourriers romands
à Sion

—o—

Sion qui prend de plus en plus d'importance comme ville de congrès, recevra les 3 et 4 mai, l'assemblée générale de l'Association romande des fourriers suisses, présidée par le fourrier Rochat, de Lausanne. Ce n'est pas la première fois que cet honneur lui échoit. Les aînés de l'Association se souviennent de la belle assemblée de 1923, dont ils ont remporté le plus vivant souvenir.

A 22 ans de distance, le groupement Valais que préside le fourrier Henri Calpini, de Sion, n'a pas voulu faire mentir la bonne réputation, et les fourriers sédunois ont tout mis en œuvre pour bien recevoir leurs collègues romands.

Le comité de cette fête est ainsi composé :

Président : fourrier Neukomm Henri ; secrétaire : S. C. compt. Gass Charles ; caissier, fourrier Berclaz René ; logement et subsistance : fourriers Sommer André, Moser Henri ; réception, soirée, divertissements : fourriers Dubuis Etienne, Crittin Claude, Bonvin Félix ; tombola : fourrier Mayor Raymond, apté a.-f. Baur Jacques ; presse : fourrier Gessler Georges ; bureau de renseignements : fourriers Bourdin Cyrille et Volluz Marc.

Le programme élaboré par ce comité commencera le lundi 3 mai par le concours de tir au pistolet au stand de Champsec. Cette première journée se terminera par un souper à l'Hôtel de la Paix et une soirée familière pleine d'entrain, animée par des productions du Chœur mixte de Savièse et conduite par un orchestre de huit musiciens. Cette soirée est publique : la population sédunoise tiendra à honorer ses hôtes en y participant et en enlevant les lots de la tombola, dont tous les numéros sont gagnants.

Le matin verra sur la place des Nouvelles Casernes deux cultes : l'un catholique, célébré par un aumônier valaisan ; l'autre protestant, célébré par le cap.-aumônier Savary. Ensuite, aura lieu une conférence du major Béguelin, officier instructeur des troupes de subsistance.

Vers 11 h., un cortège, conduit par l'Harmonie municipale de Sion partira de la place du Midi pour déposer une couronne devant le monument aux morts ; puis, à partir de midi, tandis que les fourriers et leurs invités se réuniront pour le dîner, l'Harmonie donnera un concert devant l'Hôtel de la Paix.

On ne peut évidemment prêter la même attention à tous les congrès qui se déroulent chez nous. Mais dans notre pays où « chaque enfant naît soldat », nous pensons que la population réservera un accueil spécial aux fourriers dont un instructeur disait : « Si le capitaine est le père de sa compagnie, le fourrier en est en quelque sorte la mère, puisque c'est lui qui a la responsabilité de nourrir les soldats et de pourvoir à leur bien-être »...

Ce n'est peut-être pas sans une heureuse coïncidence que cette réunion et cette fête auront lieu le dimanche précédant la fête des mères. Car le fourrier aussi, aux jours de mobilisation a connu les veilles pour faire les comptes du ménage et a dû se débrouiller avec les complications du rationnement !

Pensée

Ceux qui ne veulent pas ou ceux qui veulent peu seront toujours à la merci de ceux qui veulent.

L. Choisy.

VARIÉTÉS

Les enfants et la nature

Un des plus beaux passe-temps que l'on puisse enseigner aux enfants, c'est l'étude de la nature.

Pensons à l'observation des oiseaux, par exemple. L'enfant qui se livre à cette étude vit entouré de petits amis.

Il apprend à distinguer les mâles adultes, les jeunes, les femelles et les reconnaître sous leur plumage de printemps ou d'automne. Il saura aussi identifier les oiseaux d'après leur chant ; il distinguera chaque sorte d'appel, chaque note.

L'époque où il faut commencer cette étude est le mois d'avril, lors du retour au pays des premiers oiseaux migrateurs.

Il est bon que le débutant se munisse de jumelles. Le meilleur grossissement est celui de huit fois ; un grossissement plus faible est insuffisant ; plus fort il a l'inconvénient de trop rétrécir le champ d'observation, de sorte qu'on perd du temps à repérer l'oiseau qu'on cherche.

En hiver, beaucoup d'enfants construisent des maisonnettes et des mangeoires pour attirer les oiseaux.

La photographie des oiseaux présente un vif attrait pour les adolescents. Qui ne prendrait intérêt à composer une collection de photographies des divers types de nids d'oiseaux ?

Quand on habite la ville, un des passe-temps les plus intéressants à conseiller à un enfant est l'entretien d'une station météorologique particulière. Achetez à votre garçon un pluviomètre, un thermomètre ainsi qu'un baromètre et une girouette avec un instrument pour mesurer la vitesse du vent et vous constaterez qu'il tiendra alors minutieusement son journal météorologique.

La botanique a toujours de nombreux fervents.

Un jour, un papa eut l'idée de donner un vieux microscope à son fils âgé de 12 ans. Il puisa dans un bassin situé au bout du jardin familial un dé à coudre plein d'eau ; l'enfant y vit un monde animé dont il n'avait jamais eu l'idée. Sous ses yeux défilaient des plantes qui nageaient, des bêtes minuscules qui se livraient sans trêve à des danses, etc.

Dès lors, l'enfant occupa une grande partie de ses loisirs à étudier les yeux des fourmis, les grains de pollen des fleurs, etc., etc. Il devint plus tard un physicien distingué.

Musée de suffragettes

On vient d'ouvrir à Londres un musée très original et des plus intéressants, le Musée permanent des souvenirs du mouvement militant des suffragettes, dans lequel on revit la lutte que quelques Anglaises menèrent au début du siècle pour obtenir le droit de vote dans les élections parlementaires.

Après une longue période d'espoirs frustrés, une partie du mouvement suffragiste féminin se tourna vers l'action militante. Des femmes s'enchaînèrent au seuil des ministères, symbolisant ainsi les fers qui attachaient les femmes en tant que citoyennes, d'autres interrompirent des réunions et des conférences ; elles retinrent ainsi l'attention générale. Certaines, emprisonnées, firent la grève de la faim.

Le musée renferme des souvenirs de ces événements. On y voit les chaînes et les marteaux utilisés par ces adeptes de l'action directe, les couverts des prisonnières et un carreau d'une fenêtre d'une cellule où étaient enfermées les femmes. On voit aussi les broches d'argent que les femmes portaient comme insignes d'honneur : elles représentent des barreaux de prison, un par condamnation à l'emprisonnement, plus un barreau coloré pour la grève de la faim. On y montre également les insignes portées par les femmes qui, silencieusement, cernaient la Chambre des Communes tandis qu'à l'intérieur leurs compagnes exerçaient le droit de pétition au roi, que la Grande Charte a accordé aux Anglais afin d'exprimer leurs griefs.

La campagne suffragiste prit fin avec la guerre de 1914-1918 et la partcipation active que les femmes prirent à la défense du pays leur valut le droit de vote à 30 ans. En 1928, elles eurent, comme les hommes, le droit de vote à 21 ans. Actuellement, les femmes constituent la moitié du corps électoral britannique.

Aide venue du ciel

La RAF a ravitaillé en denrées alimentaires les localités bloquées par les neiges ou les inondations en y parachutant des colis. Son action n'a pas été limitée à la Grande-Bretagne, certaines escadrilles ont accompli des missions semblables en Allemagne et dans les îles de la Baltique. La première de ces mssions fut effectuée sur une assez grande échelle et nécessita 14 sorties pour livrer du lait et des vivres aux enfants allemands bloqués dans les îles de la mer du Nord. Plus tard, un avion décolla de l'aérodrome militaire de Lubeck pour se porter au secours d'un cotre allemand pris dans les glaces de la Baltique et qui n'avait pu se mouvoir depuis une semaine. L'avion largua des vivres, de l'eau et du combustible aux survivants et il repéra des hommes de l'équipage qui s'étaient aventurés sur la glace et qui furent recueillis plus tard dans un état d'épuisement complet.

Définitions...

En politique, il arrive souvent que la gauche se montre plus adroite que la droite, et la droite plus gauche que la gauche.

De la collaboration

entre la Confédération, les cantons et les associations professionnelles en matière de lois sociales

L'évolution continuelle de la structure sociale met l'Etat dans l'obligation de rechercher sans cesse de nouveaux moyens pour atteindre le but qui lui est propre, soit la réalisation du *bonum comune*. C'est à l'Etat, responsable du bien commun, qu'il incombe entre autres choses de prendre toutes mesures appropriées pour promouvoir le progrès social. Mais il est un principe auquel l'Etat ne saurait déroger impunément, il s'agit du principe qui veut que toute tâche qui peut être remplie par une institution subalterne ne doit pas être assumée par l'institution supérieure. Dans un Etat fédératif comme la Suisse, ce principe revêt une force particulière. Il appartient tout d'abord aux cantons de prendre les mesures voulues en matière de progrès social. Ce n'est que lorsque des raisons impérieuses d'intérêt général l'exigent que l'Etat central a le droit et le devoir d'intervenir directement. Mais en ceci encore, son intervention devra se borner au strict nécessaire et réserver aux cantons le maximum de compétence tant dans la préparation que dans l'exécution de ces mesures.

Ce principe devrait régler non seulement les rapports entre la Confédération et les cantons, mais également entre l'Etat et les associations professionnelles, tant sur le plan fédéral que sur le plan cantonal. En effet, les organisations professionnelles d'employeurs et de travailleurs, de faibles qu'elles étaient tout d'abord se sont puissamment développées au point de déterminer aujourd'hui dans une large mesure la structure sociale et économique de l'Etat. L'importance de ces organisations a cru non seulement en raison du nombre de leurs adhérents mais encore et surtout du fait qu'elles font preuve aujourd'hui d'un esprit de collaboration réjouissant de sorte qu'elles sont devenues des forces sociales et économiques avec lequel l'Etat doit compter. Les associations patronales et ouvrières ont abandonné pour une large part la conception de la *lutte des classes* pour défendre en commun non plus seulement les intérêts immédiats de leurs membres mais les intérêts généraux de la profession, considérant que la question sociale ne peut être vraiment résolue pour leurs membres que lorsque règnent dans l'ensemble de la profession des conditions saines.

Ce développement du syndicalisme patronal et ouvrier, d'une part et le développement de la législation sociale, d'autre part, pose nécessairement le problème de l'organisation rationnelle des relations entre l'Etat et les organisations professionnelles. L'Etat ne peut et ne doit pas ignorer ces forces nouvelles que représentent les associations professionnelles, mais, au contraire, il doit tout faire pour les engager à paticiper autant que possible aux efforts qu'il tente en vue de réaliser le bien commun. Ces forces, dûment employées par l'Etat peuvent alléger considérablement ses tâches sociales.

Jusqu'à présent, les relations entre l'Etat et les associations ont été souvent occasionnelles et en général, assez superficielles. Bien qu'ayant fait un bon bout de chemin, l'idée de la collaboration tripartite n'a jamais été concrétisée formellement dans une loi. Pourtant, une expérience intéressante se poursuit actuellement sur le plan fédéral. La commission d'experts, chargée d'élaborer le projet définitif d'une loi fédérale sur le travail dans le commerce et les arts et métiers, a pris, paraît-il, la décision de principe de coordonner dans la plus large mesure possible non seulement l'activité des cantons comme Etats souverains avec celle de la Confédération, d'une part, mais encore avec celle des associations professionnelles, d'autre part. Aux cantons seraient réservées, outre l'exécution primaire de la loi, certaines compétences législatives, tandis que les associations professionnelles auraient la possibilité de proposer à l'Etat, sur la base d'une convention collective, la réglementation de détail qui convient à telle profession déterminée, la loi se bornant à fixer les points essentiels de portée générale.

Il est à souhaiter que ce projet prenne bientôt la forme d'une loi, car on pourrait ainsi démontrer d'une manière tangible qu'une loi fédérale n'implique pas nécessairement la centralisation et l'étatisme.

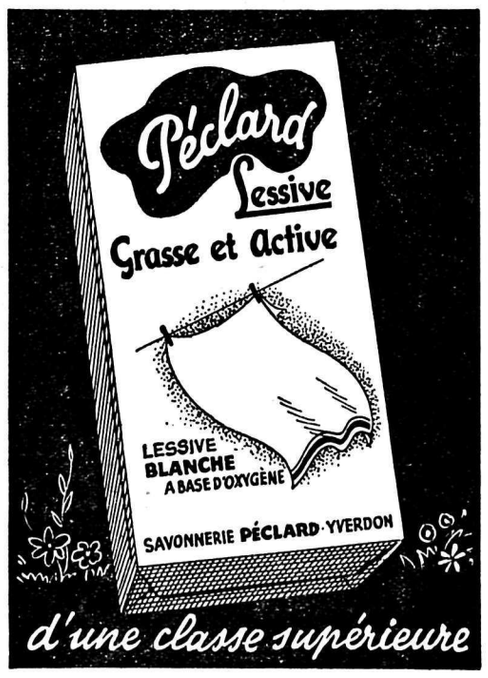

Abonnez-vous au Confédéré

Nouvelles du Valais

Collusion catholico-communiste

Les faits que nous relatons ci-dessous illustrent ce que M. le conseiller national Crittin a écrit dans l'un de ses articles concernant la R. P.

De la Gazette de Lausanne :

« En ce qui concerne la politique en Italie, on remarque dans les couloirs de Monte-Citorio la solidarité de plus en plus évidente au cours de nombreux votes récents pour la Constitution, des démo-chrétiens et des communistes. »

Du Journal de Genève :

« Trois jours plus tard, le 27, le Conseil du M.R.P. se rassemblera et précisera peut-être l'attitude d'un parti que la rentrée en scène du général de Gaulle met dans une position particulièrement délicate. On note à ce propos que l'un des chefs de ce parti, M. Francisque Gay, qui est à Rome depuis une dizaine de jours, a été reçu samedi par le pape, avec lequel il s'est entretenu pendant environ une heure. D'après certaines rumeurs, M. Francisque Gay, qui s'est toujours montré un partisan du tripartisme (par conséquent de la collaboration avec les communistes, comme en fait foi, du reste une interview publiée il y a quelques mois dans le *Journal de Genève)* aurait demandé au souverain pontife d'inviter le clergé à ne pas soutenir le général de Gaulle. »

Voilà qui est encore plus choquant. Le M.R.P. comme d'ailleurs tous les partis de France, ont proclamé il y a moins d'un an, que le général de Gaulle était *le sauveur de la Patrie.*

Des chefs du M.R.P. tels les Maurice Schumann, les Bidault etc., sont même très liés avec le Premier Résistant de France. Et cependant, on va à Rome implorer le Pape pour que le clergé ne soutienne pas de Gaulle, sauveur de la Patrie, et lui-même très bon catholique. Cela simplement pour permettre au M.R.P. de bénéficier de l'avantage du pouvoir en partage avec les communistes !

C'est proprement effarant. Mais ce n'est pas tout. Les élections municipales genevoises de hier ont fourni l'occasion, dans une petite commune du bout du lac, d'inaugurer, chez nous, la politique catholico-popiste-communiste. En effet, à Satigny, le parti chrétien-social flirte avec le parti du travail. N'en disons rien de plus pour l'instant.

———o———

Saxon. — Nous apprenons avec plaisir que notre sympathique Juge de commune, M. Edmond Mottier, a été nommé à l'importante fonction de directeur commercial de la fabrique d'emballages Moderna à Vernayaz.

Collaborateur à la direction de la Fabrique de Conserves de Saxon, il va quitter cette entreprise après 27 ans de service. Il avait été en 1945 l'heureux bénéficiaire du chronomètre en or. Son employeur se plaît à relever ses mérites et aux éloges qui lui sont adressés, nous joignons nos félicitations et nos vœux de féconde activité.

La Moderna à Vernayaz, importante industrie de notre canton, contribue, de par la fourniture d'emballages intelligemment conçus, au bon écoulement de nos produits valaisans. Nous sommes persuadés que sous l'impulsion de son nouveau directeur, elle continuera à poursuivre la marche prospère qu'ont su lui donner ses fondateurs.

Assemblée de l'Association valaisanne des Maîtres-Bouchers. — L'Association valaisanne des Maîtres-Bouchers a tenu son assemblée générale le 20 avril à Sierre, sous la présidence de M. Ernest Lamon.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, qui a été accepté, M. Lamon présente un très intéressant rapport sur l'activité de l'Association durant l'année dernière.

Après avoir renseigné les membres sur les multiples interventions et démarches qui ont été faites, il touche deux mots au sujet de la Fédération pour l'écoulement du bétail de boucherie. Il relève que si notre Association a dû s'y opposer, c'était surtout pour une question de principe. Opposition qui, du reste, a été manifestée dans toute la Suisse. Il tient à préciser que les bouchers ont toujours été les premiers à défendre les paysans car ils comprennent très bien toutes leurs difficultés. C'est pour cette raison qu'un projet avait été élaboré, espérant arriver à une entente. M. Lamon fit part également de l'entrevue qu'il a eue avec notre éminent homme d'Etat M. Maurice Troillet. Par cette entrevue, nous avons compris que l'Etat ne subsidiera pas cette nouvelle fédération et qu'elle ne revêtira pas un caractère officiel. M. Troillet a fait preuve d'une grande compréhension et a estimé qu'une commission mixte composée d'un producteur, d'un marchand et d'un boucher pourrait rendre service aux uns et aux autres. Nous pouvons donc dire qu'il entre en quelque sorte dans les vues de notre Association puisque telle est la proposition que nous avons faite en son temps. Aussi devons-nous le remercier. Reconnaissons que, si une telle commission pouvait être instituée, elle rendrait non seulement service aux agriculteurs, mais les consommateurs y trouveraient également leur intérêts.

On donne ensuite connaissance des comptes et du rapport des vérificateurs.

M. Donnet parle des examens de maîtrise et donne d'intéressants renseignements à ce sujet.

Après avoir liquidé la question des admissions et des démissions, on passe aux divers, ce qui donne l'occasion à nos membres de poser plusieurs questions et à notre président de les renseigner au mieux.

M. Lamon qui mena au mieux cette assemblée fut remercié par M. Rossier, vice-président de notre Association.

St-Maurice. — *Conseil communal. — Séance du 23 avril 1947. — Présidence de M. H. Amacker.* — Le Conseil approuve, sous réserve des oppositions éventuelles des tiers, les plans déposés par M. Pierre Micotti pour la construction d'un bâtiment locatif au quartier St-Laurent, ainsi que ceux déposés par la Banque cantonale du Valais pour l'aménagement de l'immeuble qu'elle a acquis au quartier de la gare. Toutefois certains détails seront encore réglés sur place par la commission d'édilité de la ville de St-Maurice.

Les travaux de construction de la route de l'arsenal, premier tronçon, sont adjugés à l'entreprise René May, S. A. à St-Maurice.

La réfection du réseau électrique d'Epinassey est adjugée à M. Borella, entreprise électrique à Monthey, pour les travaux extérieurs, et à M. Maurice Gay, entreprise électrique à St-Maurice pour les travaux intérieurs.

Vu la démission de M. Maurice Richard, cdt de la garde locale d'Epinassey, il est décidé de réunir la section d'Epinassey à celle de St-Maurice.

Le Conseil prend connaissance du rapport de M. Pierre Richard, agent local pour la lutte contre les parasites des plantes cultivées.

Ensuite de l'intervention de M. le président auprès des deux conseillers démissionnaires pour raison de santé MM Rappaz Clovis et Werlen Alexis, ceux-ci se déclarent d'accord de retirer leur démission à condition d'être déchargés de la présidence de certaines commissions. A cet effet, M. Barman Rémy est nommé président de la commission de l'extérieur en remplacement de M. Rappaz Clovis et M. Coutaz Robert président de la commission militaire, en remplacement de M. Alexis Werlen.

Il est pris connaissance d'une lettre des organisation syndicales de St-Maurice demandant l'autorisation d'organiser le 1er mai une Fête du travail, avec cortège et bal le soir. Cette autorisation sera accordée à condition que cette manifestation soit exempte de toute provocation et qu'elle soit correcte.

Dans une lettre adressée au Conseil, la société folklorique *Le Vieux Pays* remercie pour la chaleureuse réception organisée lors de sa rentrée de Menthon où elle avait obtenu le fanion d'honneur et le 1er prix aux Fêtes d'amitié franco-suisse.

Le Conseil vote un prix de Fr. 50.— pour le tour cycliste de Romandie qui passera à St-Maurice le jeudi 15 mai dans l'après-midi et le vendredi 16 mai dans la matinée. Il alloue également un prix de Fr. 100.— au tour de Suisse qui traversera le Valais les 18 et 19 Août.

Distribution des cartes de denrées alimentaires et de sucre pour conserves pour le mois de mai 1947. — La distribution des cartes de denrées alimentaires et sucre pour conserves pour le mois de mai 1947 s'effectuera les lundi 28, mardi 29 et mercredi 30 avril 1947 au bureau de l'Office communal de l'Economie de guerre, de 9 heures à midi et de 14 à 17 heures et dans l'ordre suivant :

Lundi 28 avril : pour tous ceux dont le nom commence par une des lettres de A à C, y compris.

Mardi 29 avril : pour tous ceux dont le nom commence par une des lettres de D à M, y compris.

Mercredi 30 avril : pour tous ceux dont le nom commence par une des lettres de N à Z.

Retardataires : vendredi 2 mai 1947 de 9 heures à midi.

D'une efficacité rapide non seulement contre les douleurs menstruelles, mais encore contre: maux de tête, névralgies, migraines, lumbagos, maux de dents, attaques de goutte, rhumatismes.

Ayez KAFA sur vous toujours et partout, votre protecteur contre ces douleurs.

Dès l'apparition de malaises, indispositions, douleurs, prenez une poudre KAFA sur la langue et avalez-la avec une gorgée d'eau. Dans les cas particulièrement tenaces, prenez une seconde poudre, le soulagement sera rapide.

La boîte de 10 poudres fr. 1.50.
En vente dans toutes les Pharmacies.
Dépôt général: Pharmacie Principale, Genève.

Pour la construction d'une chapelle aux Giettes

Qui ne connaît le charmant site des Giettes. Ces lieux enchanteurs connaissent depuis la guerre une très grande vogue tant de la part de nos sportifs locaux que des personnes du dehors à la recherche d'un endroit tranquille et admirablement bien situé.

Afin d'agrémenter cette station susceptible de connaître un heureux développement, la Société de développement des Giettes s'est proposé d'y construire une chapelle qui serait située sur le terrain acquis dernièrement par la Commune de Monthey.

Pour permettre le financement de cette construction, un comité s'est constitué qui mettra sur pied une kermesse populaire fixée au 7 et 8 juin prochain, au vieux Stand de Monthey.

Nous engageons vivement la population de Monthey et des environs à réserver cette date et d'apporter aussi son appui à cette œuvre qui mérite toute la sympathie possible.

La commission de presse.

A la Société valaisanne des matcheurs

La Société valaisanne des matcheurs a marqué la reprise de son activité, en faisant disputer, dimanche 20 avril, au stand de Vérolliez, à St-Maurice, un tir d'entraînement.

Cette première prise de contact, après un repos forcé de quelques années fut un succès marqué surtout par le nombre réjouissant de nouveaux adeptes. Cette « garde montante » d'ailleurs fit excellente figure puisque quelques-uns d'entr'eux fournirent les meilleurs résultats.

La Société tint, en fin d'après-midi, son assemblée générale à l'Hôtel de la Dent du Midi,, à St-Maurice, sous la présidence de M. O. Rey-Bellet. Après une échange de vues d'ordre technique, fut étudié le programme d'activité. Le principe d'un entraînement par région (Haut, Centre et Bas-Valais) fut adopté.

MM. Alphonse Egger de Viège, Louis Studer de Sion et Oscar Rey-Bellet de St-Maurice sont chargés de mener à chef cet entraînement décentralisé. De plus, ils s'occuperont de la très importante question du recrutement de nouveaux membres. Un appel a été adressé à toutes les sociétés de tir du canton pour obtenir d'elles une étroite collaboration dans cet ordre d'idée.

L'assemblée a pris acte avec satisfaction, de l'appui financier que lui assure la Société cantonale des tireurs.

Renseignements concernant la culture des fraises. — De nombreux échantillons parviennent à Châteauneuf, montrant un jaunissement assez prononcé. Ce symptôme se présente un peu partout, surtout dans les cultures de deux ans et plus. Quelquefois, on aperçoit une légère attaque d'araignée rouge, mais ce n'est pas à ce moment que cet insecte provoque la maladie. Il faut chercher la cause ailleurs et l'attribuer à un mauvais hivernage. Nous conseillons aux agriculteurs de bien sarcler les cultures et de ne pas craindre d'aérer le terrain dans les lignes de fraises. Après ce sarclage, il faut appliquer les engrais suivants :

30 à 40 gr. de superphosphate
20 à 30 gr. de nitrate de chaux
30 à 40 gr. de sel de potasse au mètre carré.

Pour bien mélanger la terre avec les engrais, un bon arrosage par aspersion est nécessaire.

Contre l'araignée rouge, un traitement postfloral à la bouillie sulfocalcique à 1 % et un mouillant à 0,15 % est indiqué.

Après la soirée en faveur du « Village de l'Epérance ». — La vente d'insignes, la souscription et les entrées au spectacle ont procuré plus de 6000 francs. Ce résultat est tout à l'honneur de notre population et marque une fois de plus combien fortes sont les attaches avec nos voisins Français.

Nous devons remercier tout spécialement les municipalités de Martigny-Ville, Orsières, Chamoson et Vernayaz pour leur beau geste en faveur de cette œuvre humanitaire ainsi que le peintre Albert Chavaz pour le fusain qu'il a généreusement offert comme premier prix de la tombola.

Dimanche prochain, la vente d'insignes aura lieu à Salvan et à Finhaut.

Nous sommes persuadés que cette vente obtiendra un beau succès dans cette région et que l'on comprendra toujours plus que c'est un devoir pour nous que de venir en aide à l'enfance d'un pays auquel nous sommes si étroitement liés.

Y avez-vous pensé ?

On ne laisse rien perdre, en ce moment, des biens matériels du pays. Il ne faut pas laisser périr non plus les promesses qui restent cachées sous les apparences de la faiblesse et de la maladie. Soutenir les infirmes de nos dons, c'est bien. Les entourer de notre encourageante sollicitude, c'est encore mieux. Il est encore temps de répondre à l'appel de Pro Infirmis. Pensez-y.

Les fameuses Grillades
à l'AUBERGE DE LA PAIX, Martigny. Y. Défayes.

PHARMACIE NOUVELLE
DROGUERIE
SION
René BOLLIER, pharm.
Tél. 2 18 64

Chronique de Martigny

Assemblée du parti radical-démocratique de Martigny-Ville

Les citoyens se rattachant au parti radical-démocratique de Martigny-Ville sont convoqués à l'importante assemblée générale du parti, assemblée qui se tiendra lundi 28 avril à 20 h. 30, à la grande salle de l'Hôtel de Ville.

Ordre du jour :

1. Exposé de M. le conseiller national Crittin sur les prochaines votations.
2. Rapport de M. le président Marc Morand sur l'activité du Conseil communal.
3. Election complémentaire.
4. Cotisations.
5. Divers.

Le président : *Ch. Crittin.*

Martigny-Combe
Assemblée du parti radical-démocratique

Les citoyens se rattachant au parti radical-démocratique de Martigny-Combe sont convoqués en assemblée générale le samedi 3 mai à 20 h., à la maison d'école des Rappes et le samedi 10 mai à 20 h. 30, à la maison d'école de Ravoire.

Ordre du jour :

1. Rapport sur la gestion administrative durant l'exercice 1946 et sur l'activité du Conseil communal.
2. Exposé d'un orateur du parti sur les prochaines consultations populaires.

Le comité.

Italie - Suisse : 5 à 2

Nous ne nous faisions aucune illusion sur l'issue de cette rencontre, mais de là à prévoir un tel résultat !... Disons tout de suite que la cause principale de notre lourde défaite fut la faiblesse de nos avants et surtout nos demis. Contre une équipe homogène comprenant 9 hommes de la même équipe (Torino). nous alignions onze hommes au jeu différent, sans entente et que séparent certaines rivalités de club. Il était certain, dans ces conditions, que notre équipe ne pouvait que se défendre. Et encore, sans la classe internationale de Balabio et Steffen, on se demande ce qu'il serait advenu.

Une conclusion s'impose. Il faut redonner à notre équipe nationale de la vie et de l'enthousiasme. Il faut se décider une bonne fois à faire appel à des joueurs moins routiniers peut-être mais plus rapides et formant un tout soudé par la camaraderie.

C'est à cette seule condition que notre football reprendra sa place en Europe et nous redonnera l'occasion de vibrer lors des grandes rencontres internationales.

Martigny I - Villeneuve I 4 à 2

Belle démonstration de Martigny durant la première mi-temps. On peut toutefois reprocher aux locaux leur manque de réalisation, exception faite du centre-avant qui fait de jolis essais. Après quelques belles parades du gardien vaudois, Gollut à deux reprises marque imparablement, ce qui ne concrétise qu'imparfaitement la supériorité des grenats. A la reprise, Villeneuve diminue l'écart sur échappée de son centre-avant. Martigny réagit et Gollut porte le score à 3 à 2. Mais à la suite d'un mauvais calcul de Rouiller, la balle pénètre à nouveau dans les filets. Sentant le danger, Gollut prend à contre-pied la défense adverse et marque un dernier but.

Partie plaisante et correctement jouée. En deuxième mi-temps, net fléchissement de Martigny, mais dont l'équipe a su, chaque fois que la situation devenait dangereuse, reprendre l'avantage. Nous avons remarqué le fait très rare dans l'équipe de Villeneuve de voir évoluer le papa Ansaldo à côté de son fils ; bel exemple de sportivité. Les points forts des vaudois sont la défense, le centre-demi et le toujours jeune Ansaldo.

Bon arbitrage, mais trop pointilleux.

Chamoson I - Saxon I 6 à 1

Hier se déroulait au Parc des Sports d'Ardon la rencontre tant attendue par les milieux sportifs. C'est certainement avec appréhension que l'équipe victorieuse affrontait Saxon I qui est l'une des plus redoutables équipes du groupe du Bas, d'autant plus que Chamoson jouait sans son back Crittin III, l'une des vedettes du Club. Malgré cet handicap Chamoson se porte immédiatement à l'attaque par sa ligne d'avants qui joue avec une rapidité inouïe et ne tarde pas à scorer. Le train mené par Chamoson laissait prévoir que les visiteurs auraient de la peine à tenir. C'est ce qui arriva. A la mi-temps déjà Chamoson menait par 3 à 0. Saxon ne se déclara pas battu, et dès la reprise porta quelques attaques insidieuses qui lui permirent de marquer l'unique but de la partie. Mais Chamoson était trop fort et trois autres buts vinrent nettement indiquer sa volonté de gagner. Toutes nos félicitations au onze chamosard qui a démontré au public enthousiaste sa volonté bien arrêtée de vaincre la première fois l'équipe de Saxon.

Athlétisme

Cross et course de relais

Favorisés par le temps, les deuxièmes championnats valaisans de cross et de course de relais, organisés par la section de Conthey, ont remporté un succès éclatant.

Le cross était ouvert aux gymnastes de la SFG et aux athlètes de l'ASFA. Il comprenait un parcours de 4.5 km. pour la catégorie A et de 3.5 km. pour la catégorie B.

Tracé dans la campagne, le parcours comprenait de nombreuses difficultés, en particulier une montée d'escaliers qui mirent les concurrents à rude épreuve.

Quant aux courses de relais, si spectaculaires et si goûtées du public elles connurent également un grand succès grâce à la participation des meilleures équipes du canton. Si celle de Brigue gagna l'épreuve, elle dut lutter jusqu'au bout contre celles de Monthey et de Sion. Cela nous promet de belles luttes pour les prochaines courses de relais qui se disputeront cette année en Valais.

Un nombreux public assistait à ces courses parfaitement organisées grâce au dévouement de la SFG de Conthey et de MM. Germanier et Siggen, en particulier.

Ra. C.

Voici les résultats :

Cross. Cat. A : 1. Mathieu Markus, Loèche, 17' 12". 2. Mathieu Joseph, Loèche, 17'54". 3. Mathieu Jean, Loèche. 4. Pict Roger, Martigny. 5. Germanier Pierre, Conthey. 6. Walker Henri, Sion. 7. ex-aequo : Putallaz André, Conthey et Lovey Léon, Vernayaz.

Cat B : 1. Mathieu Gregor, Loèche 11'39". 2 Sauthier Charles, Conthey, 11'50". 3. Baud Charles, C. A. Sierre. 4. Schmid Paul, Brig. 5. Sierro Gilbert, Sion. 6. Martin Hermann, C. A. Sierre. 7. Zufferey Maurice, C. A. Sierre, etc.

Relais. Cat A : 1. Brigue, 3'42" 1/5. 2. Monthey, 3'44' 4/5. 3 Sion. 4. Sierre Gym. 5. Vernayaz. 6. Sierre C. A.

Cat. B : Brigue, 3'48". 2. Conthey. 3. Vernayaz.

✝

La famille de Madame Elisabeth GIPPONI, à Bovernier, très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

Nouvelles suisses

Chez les radicaux neuchâtelois

Réunis dimanche après-midi, les délégués du parti radical neuchâtelois ont décidé à l'unanimité de présenter la candidature de M. Pierre-Auguste Leuba, industriel à Cernier, au poste laissé vacant par la démission de M. Léo DuPasquier. Cette candidature sera portée sur une liste d'entente.

Par 44 voix contre 20 en faveur de la liberté de vote, l'assemblée a décidé de s'opposer à l'initiative tendant à rendre facultative la neuvième année scolaire.

Enfin à l'unanimité, elle a décidé d'adhérer à la résolution votée à Lucerne par le parti radical suisse contre l'initiative socialiste de la réforme économique et des droits du travail. A l'unanimité également, l'assemblée proteste avec énergie contre la décision de la majorité des Chambres fédérales de soustraire au referendum la répartition du milliard des caisses de compensation.

L'assemblée des délégués du parti libéral neuchâtelois qui s'est tenue dimanche après-midi à Neuchâtel a décidé à l'unanimité de soutenir la candidature de M. Pierre-Auguste Leuba, étant donné que celle-ci sera présentée sur une liste d'entente signée par les trois partis nationaux.

Les élections municipales de Genève

La campagne électorale s'est déroulée dans le calme. D'après les derniers renseignements, le Conseil municipal de la Ville de Genève serait finalement ainsi composé (les chiffres entre parenthèses sont ceux des élections de 1943 :

Radicaux	17	(19)
Nationaux-démocrates	14	(12)
Indépendants-chrétiens-sociaux	6	(6)
Socialistes	6	(1)
Parti du travail	24	(26)
Total	67	(64)

Il est intéressant de signaler que le parti socialiste a refusé d'apparenter sa liste à celle des popistes. Les électeurs genevois ont ratifié cette manière de faire, comme on peut le constater à la vue des résultats.

Grave accident à Vidy

Dimanche soir, un très grave accident s'est produit au carrefour de la Maladière, à Vidy près de Lausanne.

Une motocyclette sur laquelle avaient pris place le conducteur M. Edgar Diserens, de Lausanne et la femme d'un de ses amis, Mme Eddy Jeanguenin, habitant Lausanne également, venait du stade de Vidy, après le match de football, et débouchait sur l'Avenue des Figuiers à une allure modérée, tenant bien sa droite. Elle a été littéralement écrasée par une grosse automobile genevoise occupée par trois personnes qui roulait vite et très à gauche, probablement pour doubler une autre voiture.

Le choc fut d'une violence inouïe et un témoin a déclaré avoir vu sur la chaussée une traînée de feu. L'auto tamponneuse broya la moto et projeta Mme Jeanguenin à quelques 25 mètres non sans la blesser horriblement. Quant au conducteur, il subit le sort de la motocyclette et fut traîné sur environ 50 mètres.

Il y avait du monde à cet endroit lorsque se produisit l'accident et aussitôt les secours s'organisèrent et la police fut avisée. Mme Jeanguenin avait été tuée sur le coup. Elle fut relevée dans un état pitoyable ; une de ses chaussures a été retrouvée à trente mètres d'elle au bord de la route.

Immédiatement le blessé fut transporté en ambulance à l'hôpital. Il souffrait de nombreuses contusions internes et avait la cuisse gauche ouverte. Il est décédé quelques instants après son admission à l'hôpital. L'auto a subi de gros dégâts et la moto, elle, n'existe plus que sous la forme d'un amas de ferraille.

Le conducteur fit de son mieux pour arrêter son véhicule. Il a déclaré ne plus se rappeler ce qui s'est passé entre le point de choc et le moment où il s'est arrêté.

Un conseiller aux Etats radical parle à Luxembourg

Sous les auspices du consulat de Suisse à Luxembourg , M. Malche, professeur à la faculté des lettres de l'Université de Genève et conseiller aux Etats, grand ami du *Confédéré,* a fait une conférence sur l'âme de Pestalozzi.

Cette conférence proclamée « la plus intéressante de la saison » fut faite devant un auditoire très nombreux. Le prince Jean de Luxembourg avait honoré de sa présence cette conférence ainsi que le ministre d'Etat, M. Pierre Dupong, les ministres MM. Bech, Margue et Osch, M. Reuter, président de la Chambre, et de nombreux représentants du commerce et de l'industrie.

M. Muller, consul de Suisse, avait introduit le conférencier.

Après l'arrestation de Löw et de Jacques Haug

Léo Löw et Jacques Haug, secrétaire central et caissier central de la Fédération suisse des ouvriers du textile, ont été arrêtés à Bâle pour être conduits devant le procureur du district de Zurich.

Le « Volksrecht » annonce à ce sujet que d'importantes irrégularités auraient été constatées dans la caisse de la Fédération suisse des ouvriers du textile.

Ils allaient à une réunion popiste

On déclare encore, au sujet de l'arrestation de Löw et de Haug, que la mesure a été prise à l'instigagtion du procureur du district de Zurich.

Löw et Haug s'étaient rendus en automobile à Bâle, et, après d'importantes recherches, furent arrêtés au moment où ils allaient participer à une réunion du Parti du travail. Ils sont accusés d'avoir commis des infidélités au détriment de la Fédération suisse des ouvriers de fabrique et du textile. Aucune indication officielle n'a été donnée sur le montant des détournements mais on dit qu'il s'agit d'une somme de 60,000 à 100,000 francs.

Du *Peuple,* Lausanne

Nouvelles de l'étranger

A la recherche de Martin Bormann

Toute la police égyptienne procède en ce moment à une rafle monstre dans la partie basse de l'Egypte à la recherche de Martin Bormann, bras droit d'Hitler, mystérieusement disparu lors de l'effondrement du IIIme Reich.

Le correspondant au Caire du *Sunday Express* ajoute que ces recherches ont été ordonnées après que des rapports du service secret américain eussent affirmé que Bormann serait arrivé en Egypte à bord d'un sous-marin, coulé quelque temps plus tard.

Jusqu'à présent les recherches n'ont encore apporté aucun résultat mais la police a arrêté sept Allemands qui avaient revêtu le costume de Musulmans et se faisaient passer pour tels dans la région. Plusieurs d'entre eux avaient même appris l'arabe et l'on pense qu'ils sont peut-être au courant de l'endroit où se réfugie Martin Bormann.

On parle d'un alignement du mark

On apprend de bonne source que d'importantes négociations ont été engagées pour ramener la valeur officielle du mark à un prix correspondant mieux à sa dépréciation actuelle. Cette dévaluation serait des neuf-dixièmes, c'est-à-dire que le futur mark ne vaudrait plus que la dixième partie de la valeur admise jusqu'ici par les accords de clearing. Il va sans dire que si ces négociations aboutissaient le prix de revient des marchandises allemandes à l'étranger, en Suisse notamment, serait considérablement réduit, bien qu'il faille s'attendre à ce que les prix au départ soient, eux aussi, revisés dans une certaine mesure.

M. R. P. et communistes contre de Gaulle

A l'issue de sa séance de dimanche, le M.R.P. a voté la résolution suivante :

« En face d'un rassemblement qui a aussitôt provoqué un rassemblement contraire et ainsi accéléré la division du pays en deux groupes, le M. R. P. ne peut qu'affirmer sa résolution de n'antrer dans aucun de ces deux groupes, car ce serait travailler contre la paix civile que de transformer chaque ville et chaque village de France en champ clos où s'affronteraient un rassemblement et des comités de vigilance. »

A l'occasion du 155me anniversaire de la naissance de Rouget de L'Isle, le parti communiste français a organisé une manifestation au cours de laquelle M. Thorez a prononcé un discours.

Examinant la situation nilitique française, M. Maurice Thorez a ensuite souligné : « La réacton s'efforce de saboter la reprise économiuqe. Elle a trouvé un porte-parole en la personne de l'ancien président du Conseil du gouvernement provisoire qui a maintenant derrière lui tous les Vychissois et tous les anciens collaborateurs. »

Un discours de M. André Philipp

Prenant la parole dimanche après-midi dans la salle du Conseil municipal de la ville de Rouen, M. André Philipp, ministre de l'économie nationale a notamment déclaré :

« Il est impossible que le peuple français revienne avant plusieurs années au niveau de production et de consommation d'avant-guerre. Nous en avons encore au moins pour deux ou trois ans de pénurie et pendant toute la durée de cette période, une discipline s'impose, car on ne saurait sans danger revenir immédiatement à la liberté ».

Par ailleurs le ministre de l'économie nationale a jugé sévèrement l'augmentation des salaires de juillet dernier qui a provoqué une hausse des prix et une chute verticale du franc. La catastrophe n'est pas définitivement écartée a dit en concluant M. André Philipp, il faut continuer à défendre le franc envers et contre tout.

Hernies

Le bandagiste spécialiste fabricant de bandages,

Maurice VOGT

vous recevra à **SION,** Hôtel du Midi, chambre 5, entrée porte cinéma, les **vendredi 2 et samedi 3 mai.**

Bandages

pour toutes hernies, modèles éprouvés, excellents Bandages souples pour après opération.

Ceintures

pour tous les cas, après opération, descente d'estomac, reins, éventration, obésité, etc.

Corsets

sur mesures, simples et spéciaux.

Consultations dès 9 heures

Pieds fatigués...

déformés, affaissés, avec cors, oignons, exigent un

support plantaire exact

La plus riche collection est à votre disposition.

VENEZ faire examiner vos pieds.

VARICES...

Grand choix de bas élastiques, sans couture, renforcés pour fortes varices, genouillère, bandes élastiques, modèles spéciaux.

Démonstration-vente par le spécialiste

Maurice VOGT

à SION, Hôtel du Midi, **vendredi 2 et samedi 3 mai** prochains.

Consultations dès 9 heures

Occasion

A VENDRE

un manteau de fourrure

brun, taille 38-40. Prix 180 à 200 fr.

S'adresser au bureau du journal.

On achèterait aux environs immédiats de la ville,

villa confortable de 7 à 10 pièces.

Faire offre par écrit sous *chiffres P. 5839 S. Publicitas, Sion.*

ON CHERCHE

Jeune FILLE

fidèle pour aider au ménage. Vie de famille. Occasion d'apprendre la langue allemande. Gages à convenir.

Offres à *Mme Isenring, boucherie, Bienne, Kirchg. 9.*

ON CHERCHE

pour carrière

Forgeron Mineur Machiniste

PLACE STABLE

Offres par écrit à

LOSINGER & Cie, Massongex

ON DEMANDE A LOUER

de suite, ou dès le 15 septembre au plus tard,

Appartement

(évent. villa)

de 6 à 10 pièces, avec confort. Long bail, payement d'avance selon entente.

Faire offres écrites sous *chiffres P. 5840 S. Publicitas Sion.*

A vendre

libre de suite, dans la plaine du Rhône :

maison

bien située, avec grange, écurie, grande place pour parcs avicoles, 2 bons jardins attenants, dépendances. Verger, autres prés et 19.000 m2 terrain pour cultures et prairie.

Ecrire sous *chiffres P. V. 29486 L. à Publicitas, Lausanne.*

A VENDRE

1 char N° 13

à l'état de neuf, avec accessoires.

S'adresser à M. Nestor GAY, Charrat.

Pour la lessive

Flocons de savon USEGO . . .	le paquet	fr. 1.30
Savon blanc de marque USEGO	le morceau	fr. 1.04
Savon mou USEGO, jaune . . .	la boîte	fr. 1.74
Savon mou USEGO, blanc. . .	la boîte	fr. 1.74
Bleu USEGO	le sachet	fr. -.16

ICA et 5 % d'escompte compris

Vous trouverez en outre dans les magasins USEGO

Grand choix de tous les produits de qualité pour la lessive, le blanchissage et de toutes les spécialités pour le linge.

Service prompt et soigné

D'une pierre, deux coups :

LACTÈNE **lotion antiseptique et fixateur**

supprime les pellicules,
stoppe la chute des cheveux
sans dessécher, sans graisser,
facilite la mise en plis,
avive l'éclat de la chevelure,
fixe la coiffure sans brillantine.

Cheveux sains, coiffure qui tient

Demandez-le au Salon de Coiffure **Favre-Cotter** **Martigny-Ville** tél. 6 11 13

SALOMON

Lesto

SAVONNERIE DE VILLENEUVE S.A.

MEUBLES A CRÉDIT

Superbes **chambres à coucher** à partir de Fr. 45.— par mois
Jolies **salles à manger** à partir de Fr. 40.— par mois
Studios modernes à partir de Fr. 35.— par mois

Ameublements Haldimand
S. A., Aux Occasions Réunies
Rue Haldimand, 7, LAUSANNE
Demandez-nous une offre sans engagement

Tourbe verte
Tourbe sèche en bottes

Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait, à Sion
et ses revendeurs

Echalas et tuteurs kyanisés
Produits insecticides

Jeune Fille
cherchée de suite
pour ménage et aider au café. Vie de famille et bon salaire. Demander l'adresse au journal.

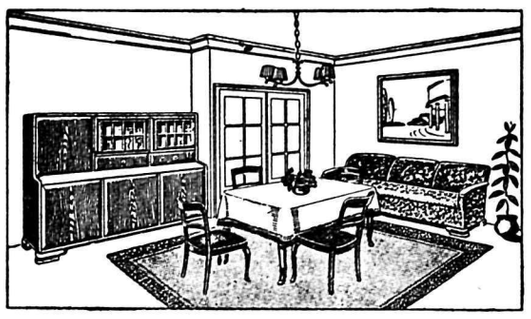

Visitez
notre grande exposition permanente à Brigue

A. Gertschen Fils

Fabrique de meubles

Naters - Brigue **Tél. 31055**

Représentant :
M. Jos. Pattaroni, Martigny — Tél. 6 14 88

Le
Dr Eugène Ducrey, Sion

CHIRURGIEN F. M. H.
a transféré son cabinet de consultations à la
Maison Meyer, Boulevard du Midi
et recevra les lundis, mercredis, vendredis, à partir de 14 heures

A vendre

A Sion : Un bâtiment locatif de construction récente, de 3 étages, 4 chambres, cuisine, hall, vestibule, chauffage, tout confort, terrain attenant.

Mayens de Sion : Deux chalets avec terrain attenant, superbe situation.

A Nax, village : Un chalet de 3 chambres, cuisine, dépendance avec 2 chambres, garage, terrain attenant 400 m² environ.

A Champex : Un chalet situé sur la route des Valettes, 2 chambres, cuisine, terrain attenant, forêt, jardins, superbe situation. Prix Fr. 10,000.—.

Agence Immobilière patentée, Paul Bagaïni, Sion, téléphone 2 18 38.

Il est temps d'assurer vos cultures contre la grêle

SUISSE-GRÊLE
Société suisse d'assurance contre la grêle Zurich
Mutuelle fondée en 1880

A VENDRE
à ANTAGNES sur BEX
CHALET neuf
2 appartements de 4 et 3 chambres, caves, pressoir, env. 9000 m2 vignes, grand verger, jardin, bois env. 8000 m2.
Une autorisation est accordée pour y ouvrir un café ou pension. Vue grandiose sur le lac, la plaine du Rhône et les montagnes.
Ecrire à *P 3026 V Publicitas Vevey.*

Italien 25 ans
cherche emploi
garçon d'hôtel
Connaissance partielle français et allemand.
Ecrire sous chiffres 226 Publicitas Martigny.

Qui prêterait
à jeune commerçant actif, sérieux et travailleur,
Fr. 10 à 15.000.--
pour la reprise d'un commerce.
S'adresser par écrit sous chiffres *P 5727 S Publicitas, Sion.*

Bétail
A VENDRE
à choix, 2 ou 3 vaches de race, portantes.
Felley Frères
Domaine du Syndicat Saxon **Tél. 6 23 12**

Exigez partout „Le Confédéré"

Employé de bureau
parlant le français et l'allemand
cherche place
S'adresser au No 15 Poste restante Montana-Vermala.

CHALET
A VENDRE
alt. 1000 m., construction pierre, région Martigny, 3 chambres ; eau, belle vue, arrêt auto car postal. Prix intéressant.
Offres sous chiffres *P 5681 S Publicitas,* Sion.

A VENDRE
pour cause de double emploi
une auto
coupé de Soto
en état de marche, tél. (027) 41 598

Transports

Pour TOUS vos transports, adressez-vous à la Maison
Felley Frères S. A., Saxon
Téléphones 6 23 12, 6 23 27

Lisez attentivement nos annonces, elles peuvent vous rendre service

ON S'ABONNE A TOUTE EPOQUE AU « CONFEDERE »

FEUILLETON DU « CONFEDERE » No 12

Son Altesse mon Mari

ROMAN d'Alix André

CHAPITRE IV

Depuis Trieste la pluie n'avait pas cessé d'accompagner le rapide qui se dirigeait vers Kroukoya. De larges gouttes serrées venaient s'écraser contre la vitre du wagon, y formant aussitôt d'innombrables rigoles qui s'entremêlaient avec monotonie. A travers ce ruissellement continu, le paysage hivernal offrait une tristesse mortelle. Nathalie elle-même avait dû la ressentir, car, tournant résolument le dos à la campagne, la jeune fille essayait depuis un instant de dormir.

Non, elle n'essayait pas, elle dormait vraiment. Une secousse fit glisser sur les coussins la tête blonde sans que les paupières closes aient un battement. Françoise, avec un demi sourire, se pencha vers la petite comtesse. Elle ôta le livre qui glissait de ses mains, ramena les bords écartés du manteau sur les genoux de la dormeuse, puis, fermant à son tour les yeux, la jeune fille s'abandonna aux cahots.

C'était, lui semblait-il, une sorte de miraculeux privilège qui la faisait se retrouver auprès de Nathalie exactement comme par le passé. Et l'orpheline le goûtait avec d'autant plus de douceur qu'elle avait davantage hésité à l'accepter.

Au lendemain de son mariage, comme sur une nuit sans sommeil, le jour venait de se lever. Françoise, appelée à Paris par un ordre de la comtesse, s'était longuement interrogée... Certes, elle éprouvait une ardente hâte de fuir le palace et tous les témoins de cet épisode de sa vie. Mais revenir, comme si rien ne se fût passé, prendre sa place auprès de la jeune comtesse, lui paraissait un abus de confiance honteux et laid.

A genoux, dans la solitude de sa chambre, l'orpheline avait demandé à Celui dont les inspirations ne trompent point, de la guider. Puis, sa décision prise, elle s'était relevée ; et dès lors, beaucoup plus calme, n'avait songé qu'à son départ.

Ses valises terminées, Françoise avait écrit quelques mots d'adieu à sa vieille amie. L'heure matinale retenait encore couchée Madame Bertin, que la jeune fille, du reste, ne se sentait pas le courage de revoir.

— Du Breuil expliquera... s'il le peut, songea-t-elle avec une amère rancune, englobant tous ceux qui avaient approché Michel.

Ah ! quelle joie s'était abattue sur elle, lorsque poussant la porte de la chambre occupée par Nathalie, la jeune fille avait bondi dans ses bras. Cet accueil lui faisait, durant quelques minutes, oublier jusqu'à l'appréhension de son aveu. Car ainsi l'avait décidé France. La comtesse Olga devait connaître sa malheureuse aventure afin de l'en absoudre... ou de la congédier !

Mais déjà la petite comtesse entraînait son institutrice vers un canapé ; et la voyageuse sut bientôt que sa confession était différée.

Une terrible nouvelle avait rappelé Olga Pavlovitch en Slovitanie : le roi Nicolas, victime d'un accident d'auto, se trouvait à l'agonie. Accompagnée de son fils Stanko la comtesse était aussitôt partie pour Kroukoya. Nathalie, à qui elle voulait éviter les fatigues du voyage, demeurait sous la garde de sa fidèle femme de chambre, en attendant l'arrivée de Françoise chargée de ramener son élève dans la capitale...

Il avait cependant fallu retarder de quelques jours ce voyage. Un nouveau message apportait en effet, peu après l'arrivée en France, l'annonce du décès et, exprimé par la comtesse, le désir que les jeunes filles regagnent Kroukoya seulement après les funèbres cérémonies.

Cette décision n'avait pas surpris l'orpheline. Nathalie, en dépit de son apparence extérieure, supportait mal les émotions et la fatigue. C'était agir sagement que tenter de l'en préserver...

Un léger mouvement sur la banquette attira l'attention de France. La petite comtesse ouvrit les yeux et, se redressant aussitôt, d'une voix étonnée :

— Oh ! dit-elle, j'ai donc dormi ?

Elle porta les mains à ses cheveux blonds, relevant et disciplinant quelques mèches rebelles, puis se rapprocha de sa compagne.

Nathalie n'était pas absolument jolie, mais son visage aux contours enfantin possédait un grand charme. Les yeux bleus très francs, la chevelure claire, les lèvres souriantes, s'ils ne réalisaient pas l'idée que l'on se fait d'une Orientale, traduisaient en tout cas une âme fraîche avec tout son rayonnement. Le voisinage des vêtements de deuil donnait à ses traits une gravité inhabituelle et l'institutrice ne put s'empêcher de le remarquer tout haut.

Nathalie poussa un soupir.

— Pauvre Nicolas !... Je crois que je ne l'aimais guère ; et, cependant, sa mort m'a attristée !

Françoise ne releva pas ces paroles. Elle savait que, depuis longtemps, il n'existait plus entre Nicolas de Slovitanie entièrement dominé par la reine, et sa famille, la moindre intimité.

La petite comtesse se tut, dessinant d'un doigt léger des lignes enchevêtrées sur son manteau de fourrure. Puis relevant le front :

— Savez-vous ce qui me réjouit, Françoise ?

Et après un instant de silence :

— Milena va quitter le trône de Slovitanie !

— Voilà des sentiments bien peu généreux, murmura-t-elle, essayant d'adopter un ton sévère. Du reste, je ne vois pas pourquoi votre cousine...

— Mais elle n'est plus rien, France, plus rien, interrompit la jeune fille sans grand souci de l'amicale gronderie, et faisant de la main, le geste de saper. Chez nous les femmes ne règnent pas, et Milena perd jusqu'à son titre. Elle redevient une princesse de la maison royale, simplement. Après Nicolas, notre cousin, le prince Kersto, doit prendre le pouvoir. Si ce dernier n'existait point, et bien, ce serait Stanko.

— Kersto ?... Le prince Kersto !...

Ce nom ne lui semblait pas étranger. Cependant il n'éveillait en elle aucun souvenir ; à peine une vague impression de « déjà entendu ».

Nathalie se méprenant sur l'interrogation de sa compagne expliqua :

— C'est lui qui va, maintenant, gouverner la Slovitanie. Quelle éclatante revanche sur Milena !

— Vous ne savez rien, en effet, s'interrompit la jeune fille, discernant un étonnement dans le regard de France. Moi-même, voyez-vous, j'avais fini par oublier celui dont le nom ne devait jamais être prononcé.

La petite comtesse appuya sa joue à la tétière brodée, regardant bien loin, au travers de la vitre ruisselante, et reprit :

(à suivre)

(Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec la Société des Gens de Lettres de France.)